

ANNIVERSAIRES DU MOIS

JUILLET

- | | | |
|---------------------------|--------------------------|-----------------------|
| * Germaine Beaudoin | * Armande Bérubé | * Carmelle Caron |
| * Gérardine Boucher | * Pierrette Chouinard | * Denise St-Pierre |
| * Julien Bélanger | * Madeleine Chrétien | * Jacqueline Kirouac |
| * Marie-Paule T. Bélanger | * Laurence Cameron | * Colette M.-Thibault |
| * Roberte Bélanger | * Marie-Josée Laurendeau | * Henri Lord |

AOÛT

- | | | |
|--------------------|-----------------------|-----------------|
| * Gisèle Bourgault | * Jeanne-D'Arc Ménard | * Maurice Morin |
| * Cécile A.-Caron | * Pierrette Chouinard | |

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

45^e anniversaire : Mme Géraldine et M. Jean-Raymond Thibault, le 25 août 2007.

45^e anniversaire : Mme Marcelle Jean et M. Denis Deschênes, le 25 août 2007.

Toutes nos Félicitations!

HUMOUR

Le bêtisier du pharmacien

1. Donnez-moi quelque chose, mon nerf *asiatique* me fait mal et je ne tiens plus debout.
2. Surtout marquez-moi bien la posologie sur la boîte, car *je ne sais pas lire*.
3. Mon mari prend une quantité *gastronomique* de médicaments.

DÉCÈS

Mme Liette Dubé-Laurendeau, épouse de Fénélon Laurendeau, décédée le 25 juillet 2007, à l'âge de 89 ans. Nos plus sincères condoléances aux parents et amis.

ANNONCES

Joséphine Poitras demande de lui apporter vos timbres usagés pour les Missions des Oblats. Information, tél. : 247-5631.

Conseil d'administration 2007-2008 :

Présidente :	Colette St-Onge, 247-5246	Vice-présidente : poste vacant
Secrétaire-trésorière :	Marcelle J.-Deschênes, 247-5981	
Administratrices :	Annette Bélanger, 598-7207	Pauline Bélanger, 598-3878
	Estelle Pelletier, 598-7038	Claire Tardif, 248-3138
Collaboration spéciale :	Député Paul Crête, 66, du Palais de Justice, Montmagny (Qc) G5V 1P5	
Commanditaire :	Restaurant St-Jean, 27, de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli, Tél. : 598-6266	
Responsable du bulletin :	Colette St-Onge, 247-5246	
Collaboratrices :	Marcelle J.-Deschênes, Alberta Gagnon, Jacqueline Kirouac	
Mise-en-page :	Guylaine Hudon	
Site Internet :	www.aqdr.org/sections.php	Courriel : aqdr.lislet@videotron.ca

Pour nous rejoindre : AQDR Montmagny-L'Islet, ☎ 241-3258
Adresse : 376, des Pionniers Est, L'Islet, G0R 2B0

NOUS AIMERIONS RECEVOIR VOS COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS.

MR



C'
n'est-ce
l'entrée
automn
l'AQDR'
Pe
qui serc
ménage
De plus
colloque
Ce
notre Bt
images.
(SARA)
services
« Chron
invités à
C'
J'espère

Ap
Alberta
démissi
Gagnon
énergiqu
Ce
conseils
nous rei
Ne
l'Arbre /

L'Arbre et ses Racines

MRC Montmagny et L'Islet

Bulletin mensuel numéro 17

Septembre 2007



Montmagny- L'Islet

*Association québécoise de défense des droits
des personnes retraitées et préretraitées*

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'été tire à sa fin...

C'est toujours avec nostalgie qu'on voit les journées se réduire de lumière. Mais n'est-ce pas aussi annonciateur de la reprise des activités? Les jeunes se préparent pour l'entrée scolaire et des papillons nous chatouillent l'estomac. Qu'est-ce que je fais cet automne? Est-ce que je m'inscris à des cours? Vais-je aller aux dîners-conférences de l'AQDR?

Pour vous donner envie d'entreprendre l'automne avec nous, voici quelques sujets qui seront traités à nos dîners : *-Les produits naturels et les médicaments font-ils bon ménage? - La spiritualité des aînés - Peut-on soulager les douleurs liées au vieillissement?* De plus, dans ce Bulletin mensuel vous trouverez divers invitations à participer à des colloques ou activités.

Cette nouvelle saison s'annonce riche en nouveautés. Déjà vous aurez remarqué que notre Bulletin a changé de robe; nous osons quelques coquetteries comme des photos ou images. Nous mettons en marche un Service d'Aide et de Référence pour les Aînés (SARA). Ce service simple et gratuit se veut proche de la personne âgée tant dans les services offerts que dans la façon de le faire. Pour plus d'informations consulter la rubrique « Chronique » en page deux. Et pour conclure les nouveautés, certains d'entre vous seront invités à participer à la rédaction de ce bulletin sous la rubrique « *Le jardin de la mémoire* ».

C'est avec enthousiasme que j'entreprends cette troisième année avec vous. J'espère vous avoir donné le goût de retrouver l'automne à nos portes.

Colette St-Onge

ACTUALITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST EN DEUIL

Après 20 ans au sein du Conseil d'Administration de l'AQDR L'Islet-Nord, madame Alberta Gagnon donne sa démission. C'est avec regret que le Conseil a reçu sa lettre de démission en juillet 2007. Il voit partir ce pilier de l'Organisation, et pour cause, madame Gagnon fut l'une des fondatrices de notre Association. Le CA de l'AQDR perd une femme énergique, généreuse et dévouée qui a travaillé pour les Aînés dans plusieurs domaines.

Consolons-nous, elle reste membre, ainsi nous pourrions encore bénéficier de ses conseils de sagesse. À tous les membres, madame Gagnon adresse un message que nous retrouvons en page trois à « *Le Jardin de la Mémoire* ».

Nous lui souhaitons une bonne adaptation dans sa nouvelle résidence, le Manoir de l'Arbre Argenté à Lévis. Et qu'elle vive des moments agréables avec les aînés.

Marcelle J.-Deschênes

VOS DROITS

« ACCOMMODEMENT RAISONNABLE »

D'abord donnons-nous quelques balises pour mieux comprendre.

Cette expression « *accommodement raisonnable* » est devenue un terme juridique en 1985, en Cour suprême. Elle est liée à des droits individuels enchâssés dans nos Chartes. C'est *l'ajustement d'une règle pour corriger ses effets discriminatoires ou d'exclusion*. Par exemple, faire une rampe pour permettre l'accès d'une personne en chaise roulante ou encore, dans une cafétéria publique, servir autre chose que du porc à la demande d'un juif ou d'un musulman. **L'accommodement raisonnable vise l'intégration et la prévention de conflits.**

Il y a des limites. En voici trois grandes : 1. S'il est trop coûteux. 2. S'il brime le droit des autres (ex. : si un juif ou un musulman demande qu'aucun porc ne soit servi à la cafétéria). 3. S'il compromet le bon fonctionnement d'une institution.

Comme humain, dès que je me retrouve avec un autre humain, je dois faire des « *accommodements raisonnables* ». Ils n'ont pas nécessairement ce sens légal mais inévitablement, je fais des concessions sur mes droits personnels. Il vous vient déjà à l'esprit, j'en suis sûre, plein d'exemples : avec le conjoint, les enfants, les parents, les amis, les voisins, etc. **Est-ce que ces accommodements sont raisonnables ?** À cette question, chacun trouve sa réponse, dans son champ de compétence individuel, avec ses générosités ou ses limites.

Dans la sphère publique, il y a des solutions qui sont recherchées, trouvées et mises en application. Une vaste consultation provinciale sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles est en cours. C'est la Commission Bouchard-Taylor qui en est chargée. Elle a été mise sur pied en février et des audiences publiques ont débuté en août pour se poursuivre jusqu'en décembre 2007. Dans leur rapport, des pistes de solutions seront suggérées.

Comme membre d'un organisme de *défense des droits* (AQDR), je devrais être plus sensible, mieux informé, et proactif devant tout cas où la discrimination et l'exclusion semblent s'exercer contre quelqu'un.

Que ce soit en travaillant comme bénévole dans un organisme de défense des droits, en donnant mon opinion lors d'une audience publique ou dans mes relations personnelles, il est bon de me dire que « **m'impliquer c'est déjà résoudre une partie du problème** ».

CHRONIQUE

PROJET SARA

Services gratuits et discrets offerts aux Aînés

Il consiste en un appel téléphonique régulier afin de briser l'isolement, ou pour offrir une oreille attentive, ou encore pour répondre à des demandes d'informations ou d'aide dans la façon de faire certaines démarches auprès de divers services publics ou autres. Pour toutes informations appelez Claire au **248-3138** ou Colette au **247-5246**.



Le Sei
étiez la

« Rac
pas de

Judi
Lieu : l
Sujet
médica
Joli.

Les 2
Loup.
Lieu : l

Le 24
d'écha

Je vou

C'est :

LE JARDIN DE LA MÉMOIRE



Message d'au revoir

« Bonjour chers amis,

Je veux d'abord vous dire que je vous aime et que j'ai été choyée, gâtée et très appréciée. Vous avez été, vous tous, membres et amis, d'une grande générosité. Votre cœur me parlait par le sourire que vous me donniez. C'était un sourire chaud au cœur. Merci d'avoir été là dans les bons moments et aussi dans les moins bons.

Le Seigneur était avec nous pour nous rassurer sur parfois de grandes décisions, et vous étiez là. Mille fois MERCI. Je vous embrasse X X X X X. »

Alberta Gagnon

« Raconter sa vie, ou celle des autres, c'est ce qui nous rend humain. N'arrêtons surtout pas de raconter. Et puissent nos récits nous dépasser! »

Henri Gougaud

NOUVELLES / ÉVÉNEMENTS

Jeudi le 20 septembre 2007 : Dîner-conférence de l'AQDR Montmagny-L'Islet

Lieu : Restaurant St-Jean, au 27, de Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli.

Sujet : « *Les précautions à prendre avec les produits naturels dans la prise de médicaments* » Conférencier : Pharmacienne de la Pharmacie Brunet de St-Jean-Port-Joli.

Les 29 et 30 septembre 2007 : Colloque gratuit organisé par l'AQDR de Rivière-du-Loup. « *Rendez-vous intergénérationnel du Bas St-Laurent.* »

Lieu : Motel Universel. Aucune réservation.

Le 24 septembre : Formation-Ressourcement pour bénévoles « *Journée d'apprentissage et d'échanges* » à Rivière-du-Loup. Lieu : Hôtel Lévesque, 171, Fraser. Coût : 25\$.

RECETTE D'ALBERTA

Recette d'amitié

Aime en grande quantité

Souris avec le cœur

Donne généreusement

Chauffe le tout avec un regard aimant.

Cuis avec respect, pendant seulement le temps dont tu disposes.

Je vous souhaite de bien la déguster pour moi !

Alberta Gagnon

Invitation d'Alberta :

C'est avec plaisir que j'aimerais vous recevoir au 1231, rue Charles-Rodrigue, App. 101, Lévis (Québec) G6W 8N8 , Téléphone : (418) 833-4909, poste 101.

AQDR Montmagny-L'Islet, page 3